

FUTURA

Quand Google Earth résout un crime : l'appli vous espionne ?

Podcast écrit et lu par Adèle Ndjaki

[Générique d'intro, une musique énergique et vitaminée.]

Google Earth, les images satellitaires, une forme de surveillance ? C'est le décryptage de la semaine dans Vitamine Tech.

[Fin du générique.]

Explorer des lieux à travers des images satellites, des vues aériennes, et même des visites virtuelles à 360 degrés. C'est comme ça que Google Earth est devenu un outil incontournable qui offre une vue à la fois globale et détaillée de la Terre. Mais il semblerait que l'application américaine ne se limite pas qu'à une simple exploration visuelle. Récemment, Google Earth a joué un rôle clé dans la résolution d'un crime, en fournissant des images cruciales qui ont permis de faire la lumière sur une affaire. Plutôt impressionnant, non ? Mais jusqu'où la plateforme peut-elle réellement aller dans la capture de ces images ? Bonjour à toutes et à tous, je suis Adèle Ndjaki, et cette semaine dans Vitamine Tech, nous allons regarder si les clichés pris par Google Earth vous espionnent.

[Une musique électronique calme.]

Google Earth est souvent perçu comme une simple application de cartographie, qui offre la possibilité d'explorer le monde via des images satellites et d'observer des lieux grâce à sa Street View. Pourtant, cet outil pourrait bien avoir des fonctions insoupçonnées. Dernièrement, l'application aurait peut-être servi à résoudre un crime, comme le rapporte le quotidien espagnol El País. Tout commence quand les autorités découvrent le corps mutilé d'un homme d'une quarantaine d'années dans un cimetière de Soria, une ville de Castille-et-León, en Espagne. Après plusieurs mois, les enquêteurs finissent par interpellier les suspects principaux : la compagne de la victime et son amant. L'indice déterminant qui mène à leur arrestation provient d'une image prise par une voiture de Google, qui a capturé par hasard une scène dans une ruelle. On y voit l'amant qui transporte dans le coffre de sa voiture ce qui pourrait être les restes du corps de l'homme disparu. Cette photo constitue donc un élément décisif qui permettrait aux autorités de résoudre l'affaire. Ce n'est pas la première fois que Google Earth sert à la justice. Dans la lutte contre le trafic de drogues, cet outil cartographique s'est déjà avéré très utile. En 2009, les forces de l'ordre suisses ont localisé une plantation de marijuana de 7 500 mètres carrés, camouflée au milieu d'un champ de maïs, selon le magazine Spiegel. En 2010, trois dealers d'héroïne ont été pris en flagrant délit de vente de drogue dans une rue de New York, grâce à Google Street View.

L'application américaine a également contribué à retrouver certaines personnes disparues. C'est le cas de William Moldt, dont le corps a été retrouvé en 2019 à Moon Bay Circle, à Wellington, aux États-Unis. Un géomètre a repéré un véhicule immergé dans un lac, 22 ans après sa disparition, comme le rapporte la BBC. C'est le bon côté de la plateforme à ne pas négliger, mais ils soulèvent également des interrogations sur le respect de notre vie privée. En effet, l'application capture des images de nous à notre insu, à tout moment. Grâce à une multitude de technologies, telles que les satellites, les caméras aériennes, les modélisations 3D et les voitures de cartographie de Google qui parcourent le monde entier, les cartes deviennent de plus en plus réalistes et détaillées. L'apparition de Google Street View et, plus largement, la possibilité de visualiser un parcours en 360 degrés ont considérablement amplifié cette problématique, ce qui soulève des préoccupations légitimes concernant la confidentialité.

[Virgule sonore, une cassette que l'on accélère puis rembobine.]

[Une musique de hip-hop expérimental calme.]

Mais alors que faire si l'une de ces images concerne directement votre domicile ou montre des détails privés de votre vie privée ? La bonne nouvelle, c'est qu'il est possible d'agir ! Si vous trouvez une photo vous concernant, vous pouvez la faire flouter ou même la faire supprimer. Voici la procédure : Rendez-vous sur l'image concernée dans Google Street View. Cliquez sur les trois petits points verticaux en haut à gauche, à côté de l'adresse. Sélectionnez « Signaler un problème ». Remplissez le formulaire Signaler une image inappropriée dans Street View. Surtout, n'oubliez pas de conserver une capture d'écran pour votre dossier. Après cela, Google a un délai d'un mois pour flouter ou retirer l'image incriminée. Et si aucune action n'est prise dans ce délai, vous pouvez toujours saisir la CNIL pour non-respect de votre vie privée. Cependant, les choses pourraient devenir plus complexes à l'avenir. La mise à jour majeure de Google Earth, lancée il y a quelques mois, a introduit des améliorations intéressantes. Par exemple, la possibilité d'explorer des cartes en 3D ou de suivre des parcours interactifs grâce à la fonctionnalité Voyager — un mode de visite guidée enrichie de photos et de vidéos à 360 degrés. Cette expérience rend la navigation bien plus immersive et permet de découvrir des lieux d'une manière totalement nouvelle. Mais bien sûr, ces innovations technologiques posent toujours un peu problème pour la gestion de notre vie privée. L'arrivée des images à 360 degrés change la donne. Alors que les photos satellites étaient déjà un outil puissant, ces nouvelles vues, prises à hauteur d'homme, offrent un degré de visibilité bien plus intrusif et, à mesure que la technologie progresse, ces images pourraient devenir de plus en plus détaillées. Ces informations peuvent être exploitées de diverses manières, y compris par des individus mal intentionnés qui pourraient utiliser ces outils à des fins criminelles. Imaginez, par exemple, que quelqu'un utilise Google Earth pour repérer une maison avant de commettre un cambriolage. Alors ok, la firme américaine se défend en expliquant que « les photos fournies sur la plateforme sont des images déjà existantes, qu'on peut trouver ailleurs ». Mais le potentiel de collecte de données sensibles par ces technologies reste énorme et pose de vraies questions sur la sécurité. De nombreux pays ont mis en place des réglementations sur la collecte et la diffusion de données géographiques. Par exemple, le règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) pourrait s'appliquer dans certains cas si des informations privées sont captées sans consentement. Cependant, la réglementation sur les images satellites reste floue. Les technologies de plus en plus avancées, comme les

drones et les caméras haute résolution, rendent difficile la délimitation nette entre l'espace public et l'espace privé.

[Virgule sonore, un grésillement électronique.]

C'est tout pour cet épisode de Vitamine Tech. Pour ne pas manquer nos futurs épisodes, abonnez-vous dès à présent à ce podcast, et si vous le pouvez, laissez-nous une note et un commentaire. Cette semaine, je vous recommande le dernier épisode de Bêtes de Science, dans lequel Agatha-Liévin Bazin vous parle de la cuboméduse, un animal fascinant qui arrive à réfléchir sans cerveau ! Pour le reste, je vous remercie pour votre fidélité à Vitamine Tech, je vous souhaite tout le meilleur, et, comme d'habitude, une excellente journée ou une très bonne soirée.

[Un glitch électronique ferme l'épisode.]